

# MODIFICATION STATUTAIRE

---

Atelier Voisinage SASU d'Architecture au capital de 1 000 € Siège social 9 rue Louis Pasteur 29200 Brest ; 982 010 993 RCS Brest

Par décision de l'associé unique le 15 avril 2026, il a été décidé la transformation de la société, précédemment Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle, en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'une personne morale nouvelle.

Dénomination : Atelier Voisinage EURL d'Architecture

Son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Gérant : Monsieur François CHERADAME, demeurant 7 rue de la Communauté, 29200 Brest.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La transformation prendra effet à compter de la date d'inscription modificative au RCS de Brest.